

Dreux, le 14 mai 2019



MAIRIE DE DREUX
DIRECTION JEUNESSE, SPORTS ET VIE LOCALE
SERVICE DES SPORTS

☎ : 02.37.38.87.71
☎ : 02.37.38.84.40

«Civilité»
«Civ1»
«Adresse»
«CP» «Ville»

Réf. MS/SL/SLEG.

OBJET : Subvention de fonctionnement 2020

«Civilité_1»,

J'ai le plaisir de vous informer que les supports de demande de subvention 2020 sera disponible à compter du 15 mai 2019.

Ces formulaires sont à retirer à l'accueil de la Direction Jeunesse, Sports et Vie Locale, 20 rue des Gaults, vous pouvez également le télécharger sur le site de la mairie de Dreux <https://www.dreux.com/les-demandes-de-subventions> , ne pas oublier d'imprimer également **l'annexe sportive**.

Les demandes sont à retourner au service des Sports, 20 rue des Gaults, pour le **13 juillet 2019 au plus tard**, ce dernier délai étant impératif. Merci de le respecter, dans l'intérêt de tous.

Je vous rappelle que la collectivité apporte son soutien aux associations qui répondent aux priorités municipales et qui œuvrent dans l'intérêt général de notre ville.

Des critères d'attribution sont spécialement définis pour les associations sportives.

L'appel à financement et l'annexe sportive précisent ces critères que vous pouvez également consulter en détail sur le site de la ville.

Je vous prie de croire, «Civilité_1», en mes sincères salutations.

**Le Conseiller Municipal délégué aux sports,
aux loisirs et au patrimoine sportif,**

Mourad SOUNI